



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT CHEVALIN D'AJOIE DU SAMEDI 21 AOÛT 2022 A 20H00 AU MONT-DE-COEUVE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2021
 4. Rapport de Présidence et de gestion
 5. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes
 6. Budget 2022
 7. Admissions et démissions
 8. Promotions CH – Rapport du président
 9. Programme d'activités 2022
 10. Divers et imprévus
-

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président ouvre l'assemblée générale à 20h15 et remercie chacun de sa présence. Il donne connaissance des personnes excusées. Un peu plus d'une trentaine de personnes participent à notre assemblée générale. Il demande une minute de silence en mémoire de Markus Zingg, membre décédé, ainsi que pour les proches de nos membres qui sont décédés durant l'année écoulée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés par l'assemblée sont Messieurs Michel Daucourt et Pierre-André Froidevaux.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui a été publié sur notre site internet, est approuvé à l'unanimité. Aucune modification n'est demandée.

4. Rapport de Présidence et de gestion

Le Président ne relate pas de faits particuliers, il profite de ce point pour féliciter tant les éleveurs que les meneurs et cavaliers pour les excellents résultats obtenus durant l'année écoulée. Il revient également sur la journée de concours que nous venons de vivre et en particulier sur la nouveauté de cette année : 4 championnats.

La gérante quant à elle donne les résultats des effectifs qui restent stables. En effet, les tests en terrains ont été idéalement repourvus d'une soixantaine de jeunes chevaux pour nos deux tests en terrain et le concours des poulains a accueilli une centaine de juments. Elle encourage les éleveurs à continuer à élever leurs jeunes chevaux afin de maintenir ces effectifs dans le futur. Elle remercie également vivement Chantal Pape Juillard, ancienne gérante, pour l'aide apportée durant cette première année en tant que nouvelle gérante.

5. Comptes 2021 et rapport de vérificateurs des comptes

La gérante donne connaissance des comptes pour l'année 2021. Ceux-ci présentent malheureusement une perte de CHF 1'586.44. Cette perte s'explique comme suit ; le Syndicat a investi dans des vestes et polos à l'effigie du Syndicat chevalin d'Ajoie qui sont revendus à un prix très avantageux aux éleveurs, les dons et cadeaux ont été plus nombreux (mais toujours amplement mérités) durant l'année 2021 et le repas lors de l'assemblée générale 2021 avait été offert à l'ensemble des membres. Le total des actifs se monte à CHF 56'199.16. Le rapport des vérificatrices des comptes est lu devant l'assemblée et les membres, à l'unanimité, approuvent les comptes ainsi présentés.

6. Budget 2022

Le budget 2022 présente des recettes pour CHF 139'460.60 et des dépenses pour CHF 138'995.15, d'où un bénéfice présumé de CHF 465.45. Ce budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Admissions et démissions

Les démissions suivantes ont été enregistrées pour l'année 2021/2022 :

- Manon Faivre ;
- Daniel Vuillaume ;
- Laurence Theurillat ;
- Piquerez Frères ;
- Vincent Limacher ;
- Marianne Gasiglia.

Une admission a été enregistrée : Madame Margrith Walther, de Rocourt. Elle est accueillie par acclamation.

8. Promotions CH – Rapport du président

Eric Stegmann, président du comité des promotions, nous donne un compte rendu de la journée des promotions qui s'est déroulée le dimanche 26 juin dernier et qui a réuni bon nombre de participants. Les comptes n'ont pas encore été bouclés mais il assure que le résultat sera bon. Il informe déjà l'assemblée de la date des prochaines promotions qui auront lieu le lundi de Pentecôte 29 mai 2023 au Mont-de-Coeuve.

Le Président prend également la parole pour informer l'assemblée qu'un projet de journée dédiée aux jeunes est en pourparlers avec le comité des promotions. Cette journée serait à organiser par des jeunes motivés avec le soutien du Syndicat et du comité des promotions et aurait lieu le dimanche avant les promotions 2023. Cette journée a pour but de motiver les jeunes et encourager la relève à faire perdurer l'élevage de chevaux de toutes races.

9. Programme d'activités 2022

Jean-Marc Laville prend la parole pour nous parler du Derby de la Saint-Martin. La dernière édition était un peu particulière à cause du COVID-19 mais elle a tout de même connu un succès. Le Derby sera renouvelé cette année en date du 6 novembre 2022 avec des nouveautés. Jean-Marc Laville encourage également l'assemblée à s'inscrire comme bénévoles.

10. Divers et imprévus

Eric Stegmann rappelle à l'assemblée qu'aura lieu le troisième concours officiel d'attelage le week-end prochain, samedi 27 août 2022. Ce concours est organisé par la Société Jurassienne d'attelage.

Pierre-André Froidevaux remercie le comité concernant sa proposition des 4 championnats qui a été retenue et appliquée cette année. Il soulève également que les gens sont de moins en moins présents aux assemblées et remercie les personnes présentes qui œuvrent au bon fonctionnement de notre Syndicat.

Le président revient sur les 4 championnats et est satisfait de cette expérience. Les 4 championnats seront désormais maintenus lors de nos prochains concours des poulains. Il informe également l'assemblée que nos prochaines assemblées reprendront au printemps dès 2023. Il assure que le comité va tout mettre en œuvre pour maintenir du monde à nos assemblées et lors de nos manifestations diverses.

David Protti s'exprime ensuite sur le sujet relatif au projet de révision des contributions visant à la réduction des primes versées aux éleveurs pour les juments poulinières qui fait parler de lui depuis plusieurs mois. Il informe notamment l'assemblée que le comité a fermement défendu cette problématique. Il semblerait que ce projet n'aboutisse pas.

Mario Gandolfo évoque également le sujet relatif au projet d'apport de sang étranger qui fera l'objet d'une assemblée extraordinaire en date du 17 octobre prochain.

Pierre-André Froidevaux intervient également concernant les frais relatifs au concours des poulains (CHF 90.00/inscription, CHF 60.00/passeport, puce, etc.). Il souligne que ces frais sont surfaits d'après lui. Il souhaiterait que le comité entreprenne des démarches auprès de la FSFM afin de revoir ces frais à la baisse.

Guy Juillard demande si le comité a été consulté concernant la prime « SRPA + ». Le Président répond que non. Guy Juillard souhaiterait que le comité se renseigne auprès de la FSFM si des démarches vont être effectuées car ce sujet est également important.

Le chapitre des divers et imprévus n'étant plus autrement utilisé, le Président met un terme à cette assemblée générale. Il est 21h00.

Damvant, le 21 août 2022.

Au nom du Syndicat chevalin d'Ajoie
Le Président, Pascal Chapuis : La gérante, Lena Perera :